

Le site de Mercy

58 ha pour le développement
d'un pôle « Innovation-Santé »

Une zone d'activités portée par le Syndicat d'Aménagement du Site de Mercy



L'aménagement du Site de Mercy, un projet phare sur le territoire

Avec 24 millions de personnes accessibles dans un rayon de 200 km sur 4 pays transfrontaliers et situé à seulement 5 minutes du cœur de Metz, ville centre d'une agglomération de 230 000 habitants, le site de Mercy bénéficie d'une localisation exceptionnelle.

Un site d'exception

- en bordure de la **Rocade Sud**,
- connecté directement à la nouvelle **route de Strasbourg** (deux fois deux voies),
- à **proximité** de l'aéroport Metz-Nancy.

Le site de Mercy bénéficie d'une localisation exceptionnelle et d'une forte accessibilité.

Le futur Transport Collectif en Site Propre (TCSP) « Mettis » reliera le site de Mercy au centre-ville de Metz et desservira sur cet axe les principaux points stratégiques de l'agglomération :

- Foire Internationale de Metz,
- Technopôle,
- Grandes écoles,
- Universités...

L'aménagement d'un site exceptionnel dans un cadre verdoyant, une opérationnalité à court terme

Faisant suite à la requalification d'un ancien site militaire, le site de Mercy offre une capacité de développement exceptionnelle sur 58 hectares :

- 15 hectares pour le Nouvel Hôpital de Metz et l'hôpital Femme-Mère-Enfant, avec près de 100 000 m² de surface de plancher, qui ouvrent de nouvelles perspectives dans le domaine médical,
- 43 hectares restants pour co-construire le futur Pôle Innovation-Santé de Metz Métropole.

Situé sur un promontoire, le pôle de Mercy offre une vue imprenable sur Metz et sa campagne. Le château, atout patrimonial indéniable, ajoutant au charme du lieu, est situé au cœur du site.

« La zone est conçue un peu comme le parc du Château, proposant un dessin des espaces publics en harmonie avec le relief du site naturel. Un écrin végétal entoure le site et les futurs investisseurs seront encouragés à l'aménagement d'espaces verts. »

Jacques Métro, Responsable du pôle Création et Suivi des zones d'aménagement à la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole.

Dans une démarche de développement durable et dans le respect du site naturel, le projet d'aménagement du site de Mercy :

- propose un traitement paysager global du site,
- prévoit des pistes cyclables reliées au centre-ville et au quartier de La Grange-aux-Bois, pour favoriser une circulation écologique,
- inclut un système de récupération des eaux pluviales performant.

Le Nouvel Hôpital de Metz

La construction du Nouvel Hôpital de Metz figure parmi les plus importantes opérations de construction en France soutenues par le plan de modernisation du patrimoine hospitalier « Plan hôpital 2007 ».

Le Nouvel Hôpital de Metz bénéficiera d'une organisation interne novatrice, articulée autour de 5 pôles d'activités complémentaires :

- neurologie, médecine cardio-vasculaire,
- médecine et chirurgie digestive, urologie,
- chirurgie de la tête et du cou, chirurgie plastique, chirurgie orthopédique et traumatologie,
- hématologie, oncologie, pneumologie et médecine nucléaire,
- médecine polyvalente et spécialités médicales.



Metz Métropole, idéalement située aux limites des trois frontières.



Projection en 3D du futur hôpital



Le Nouvel Hôpital de Metz

La performance des équipes et des plateaux techniques

- 1 projet ciblé Haute Qualité Environnementale
- 2 050 personnes dont 210 médecins et 40 internes
- 519 lits et 65 places communes
- 5 pôles d'activités complémentaires
- 15 lits de grands brûlés
- 17 salles d'opération
- 1 petscan
- 2 IRM et 2 scanners
- 4 gamma-caméra
- 3 accélérateurs de particules
- 28 postes de dialyse

L'Hôpital Femme-Mère-Enfant

- 570 personnes dont 50 médecins et 20 internes
- 174 lits et 8 places
- bloc obstétrical comprenant 7 salles de naissances et 4 chambres de pré-travail
- des **services de pointe** (services d'urgence Gynéco-Obstétrique, d'assistance médicale à la procréation, de réanimation néonatale...)

Il regroupera les plateaux techniques, les plateaux ambulatoires, les consultations et développera les alternatives à l'hospitalisation : hôpitaux de jour, chirurgie ambulatoire... Le Nouvel Hôpital de Metz intégrera également un centre d'accueil et de crise pour les urgences psychiatriques ainsi qu'un espace dédié à la prévention, l'éducation thérapeutique et l'addictologie.

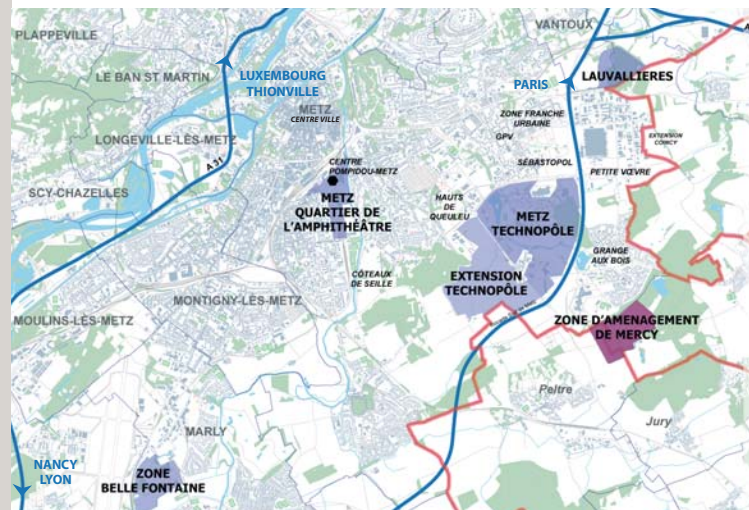
“ La structure sera complètement intégrée dans l'ensemble lorrain. Elle sera en lien avec la médecine de ville, le CHU de Nancy, l'Université Paul Verlaine de Metz, les autres partenaires de santé. ”

Véronique Anatole-Touzet, Directrice Générale du CHR Metz-Thionville.

Alliant projet ciblé Haute Qualité Environnementale, réalisation architecturale pointue et performances techniques (médicales et chirurgicales), ce projet d'envergure peut faire valoir de nombreux points forts en se dotant d'une informatique de pointe, de systèmes de production automatisée et écologique. La construction prochaine de l'hôpital Femme-Mère-Enfant viendra compléter l'offre de soins de Mercy. **Le Nouvel Hôpital de Metz sera totalement opérationnel dès son ouverture début 2012.**

L'Hôpital Femme-Mère-Enfant

Dans le cadre du Plan Hôpital 2007, le CHR a décidé la reconstruction de l'Hôpital-Maternité de Metz (y compris l'activité de pédiatrie actuellement sur le site de l'hôpital Bon-Secours) sur le site de Mercy dans un bâtiment spécifique en lien direct avec le Nouvel Hôpital de Metz. La maternité prendra en charge environ 3 000 naissances par an.



Plan des zones d'aménagement

Projet de plan masse du site de Mercy



Le site de
Mercy

Le Syndicat d'Aménagement

Le Syndicat d'Aménagement du Site de Mercy (SASM) a vu le jour en 2008. Il a la responsabilité de créer, réaliser et gérer en totalité la zone d'aménagement concerté située sur deux communes de territoires communautaires différents :

- :: **Ars-Laquenexy** pour la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole,
- :: **Peltre**, pour la Communauté de Communes du Val Saint-Pierre.

À ce titre, **les principales actions du syndicat au travers du Pôle aménagement de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole sont de :**

- :: acquérir les terrains,
- :: viabiliser et équiper la zone (voiries, réseaux, éclairages publics...),
- :: gérer et entretenir la zone,
- :: accompagner et orienter les projets de construction sur le site.

Ces actions s'effectuent en concertation constante avec les services de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole, la Direction du CHR Metz-Thionville et l'Agence de développement économique Metz Métropole Développement.

« Tout est pensé pour y développer des activités de santé. Activités réalisées par les équipes de recherche et les entreprises tertiaires mais aussi de production spécialisée implantées sur le site. Ainsi se créera un véritable pôle de vie, du commerce d'accompagnement et des services spécialisés. »

Jean-François Schmitt, Président du Syndicat d'Aménagement du Site de Mercy.



Mercy, sous l'angle économique

La constitution d'un cluster* en santé

Dans le cadre de la structuration des filières technologiques de l'agglomération, la filière santé est un axe sur lequel le territoire de Metz Métropole a choisi de se positionner.

L'autonomie des personnes souffrant d'un handicap ou de dépendance correspond à un besoin essentiel. À ce titre, Metz Métropole souhaite favoriser le développement de nouvelles solutions.

Sur la base d'une étude réalisée en 2006 par Alcimed, cabinet spécialisé en santé, les élus communautaires des deux collectivités ont chargé l'agence Metz Métropole Développement de la mise en œuvre d'un projet économique viable, porteur de richesse et de développement.

Ainsi, entreprises, laboratoires de recherche issus des Grandes Écoles et de l'université et établissements de santé seront regroupés sur un même site.

« Pour ce projet de cluster, la démarche expérimentale que l'on souhaite mettre en œuvre sera, nous l'espérons, source d'enrichissements mutuels et de transversalité. D'ores et déjà, des projets expérimentaux sont en cours d'élaboration. D'autres restent à inventer... », explique Catherine Lin, en charge du projet pour Metz Métropole Développement. « Ce projet, ancré sur un territoire transfrontalier, donne une dimension exceptionnelle et internationale à la future plateforme », poursuit-elle.

« C'est un projet collectif où l'ensemble des acteurs - de la recherche, du monde économique et social, de la santé - constituera un réseau d'excellence axé sur le développement de nouvelles solutions technologiques innovantes. Objectif : palier les effets liés aux handicaps, aux dépendances, et pour un retour à l'autonomie. »

« Avec la présence sur le site d'acteurs économiques provenant de secteurs différents, Mercy sera un pôle d'activités dynamique, un véritable pôle de vie. Thierry Jean, Président de l'agence Metz Métropole Développement. »

* Regroupement d'activités sur un même site constituant un pôle d'excellence.



Les moments clés des étapes du projet

Pose de la 1^{re} pierre

M^{me} Roselyne Bachelot-Narquin, **Ministre de la Santé et des Sports**, a posé la première pierre du Nouvel Hôpital de Metz **le vendredi 30 janvier** en présence de :

M. Bernard Niquet, Préfet de la Région Lorraine,

M. Jean-Yves Grall, Directeur de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation de Lorraine,

M. Jean-Luc Bohl, Président de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole,

M. Dominique Gros, Président du Conseil d'Administration du CHR et Maire de Metz,

M^{me} Véronique Anatole-Touzet, Directrice Générale du CHR Metz-Thionville,

M. Michel Tournaire, Président de la Communauté de Communes du Val Saint-Pierre,

M^{me} Bernadette Veler, Maire de Peltre,

et de nombreuses personnalités du monde politique et hospitalier.

« *Mercy donne l'opportunité à Metz Métropole de devenir une référence dans le domaine de la santé.* » (Thierry Jean)

« *Pour une organisation collaborative, une dynamique croisée* » (Catherine Lin)

« *Mercy est un site exceptionnel* » (Jacques Métro)

« *Déjà de nombreuses demandes d'implantation* » (Jean-François Schmitt)

« *Un concept novateur pour une prise en charge sanitaire optimisée* » (Véronique Anatole-Touzet)



Calendrier première tranche

- **À partir de 2009** : commercialisation des parcelles
- **De juin à septembre 2009** : études (voiries et réseaux)
- **Fin 2009** : début des travaux
- **Fin 2011** : travaux terminés
- **Début 2012** : ouverture de l'Hôpital



Château de Mercy

Comment s'implanter ?

Vous avez un projet ou vous envisagez de développer un nouveau concept dans le domaine de la santé ?

Metz Métropole Développement vous propose de :

- vous rencontrer pour exposer votre projet,
- d'étudier ensemble les possibilités d'implantation optimales de celui-ci sur le site de Mercy,
- vous accompagner à chaque étape de sa réalisation,
- vous mettre en contact avec les acteurs clés du territoire (institutionnels, chercheurs, praticiens en santé...),
- travailler avec vous au développement de sa valeur ajoutée.

Chiffres clés

Chiffres clés des 2 territoires

- 235 000 habitants
- 14 570 entreprises
- 106 000 emplois salariés
- 390 000 m² de surfaces commerciales

Qui contacter ?

Catherine LIN

Chargée de mission Stratégie territoriale et Innovation
clin@mm-dev.fr
03 87 16 96 86
06 03 73 02 76

Metz Métropole Développement au cœur du dispositif

L'implantation des entreprises innovantes et des établissements spécialisés

Metz Métropole Développement accompagne les acteurs économiques à chaque étape de réalisation des projets d'implantation sur Mercy.
Le point avec Thierry Jean, son Président.

Rôle et actions portées par Metz Métropole Développement

- **Formalisation du projet économique :** depuis 2008, dans le cadre de la phase d'amorçage de ce grand projet, Metz Métropole Développement travaille à la structuration d'un projet basé sur une organisation collaborative dynamique en vue du développement du futur cluster Innovation-Santé.
- **Actions de communication & promotion :** l'idée est de promouvoir non seulement le site mais également les projets qui y seront développés, les initiatives innovantes qui s'y mèneront et les partenariats qui s'y tisseront.
- **Réception des porteurs de projet :** lors d'un premier contact à l'agence, les acteurs économiques sont guidés par l'expertise d'un chargé de mission spécialisé pour être appuyés dans leurs démarches et être informés sur le projet global du site.
- **Étude & expertise des projets :** chaque projet, avant d'être présenté pour avis aux élus, est étudié afin de déterminer sa pertinence sur le site et la valeur ajoutée qu'il peut apporter à l'ensemble de la zone.
- **Travail en partenariat avec le Pôle aménagement de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole :** afin de déterminer une localisation optimale et dimensionner la parcelle, un travail s'engage ensuite afin de préparer et suivre l'implantation du projet sur site.
- **Présentation argumentée du projet au comité syndical :** les modalités d'implantation du projet seront validées par les élus du syndicat d'aménagement du site de Mercy.
- **Prospection :** en vue du développement du cluster, l'agence Metz Métropole Développement aura pour principales missions de repérer des niches, solliciter des entreprises phares et les inciter à s'investir dans ce projet d'envergure.
- **Animation & mise en réseau des acteurs du site :** par la création d'une dynamique collective, Metz Métropole Développement souhaite inciter au développement de synergies, en favorisant l'implication des acteurs du site. Les prochaines Rencontres « **Les bâtisseurs de Mercy** », pilotées par l'agence, en seront dans les mois qui viennent une première illustration.

Rôle et Actions



De gauche à droite :
Jacques Métro, Catherine Lin, Jean-François Schmitt, Véronique Anatole-Touzet et Thierry Jean.

Metz Métropole Développement

Valérie Schwarz
Directrice Générale
6, rue Lafayette • F - 57000 Metz
Tél. : 03 87 16 96 80
Fax : 03 87 66 54 90
contact@mm-dev.fr
www.metzmetropoledeveloppement.fr

Metz Métropole Développement est une agence de développement économique au service de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole et de la Ville de Metz

